



Frédéric Petit
Député des Français établis à l'étranger
Allemagne, Europe centrale et Balkans
126 rue de l'Université - 75355 – Paris 07SP



Dr. Anton Hofreiter
Député du Bundestag
Platz der Republik 1
11011 Berlin

Monsieur Pieyre-Alexandre Anglade
Député de l'Assemblée nationale
126 rue de l'Université,
75355 Paris 07 SP

Paris, le 1^{er} décembre 2022

Objet : Pour une pleine application du chapitre 2 de l'accord parlementaire franco-allemand

Messieurs les Présidents des Commissions des affaires européennes du Bundestag et de l'Assemblée nationale,

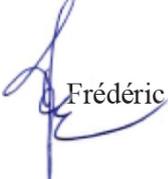
J'ai été très heureux de vous voir le 7 novembre dernier à Berlin à l'occasion de la séance plénière de l'Assemblée parlementaire franco-allemande, la première depuis plusieurs mois et notamment depuis l'agression russe en Ukraine. J'ai la conviction que notre Assemblée doit prendre ses responsabilités dans le contexte actuel. Ma confiance dans notre capacité d'agir en tant que parlementaires français et allemands, pour le maintien de relations profondes entre nos pays et pour l'avenir de l'Union européenne, reste entière.

Le 25 mars 2019, nos deux Parlements adoptaient l'accord parlementaire franco-allemand, qui créa l'Assemblée parlementaire franco-allemande. Le chapitre 2 de cet accord, relatif à la coopération renforcée entre l'Assemblée nationale et le Bundestag, énumère des obligations et recommandations pour nos Parlements : assemblée commune, coopération des bureaux, coopération des commissions.

Je souhaite attirer votre attention sur l'article 12 de cet accord, qui dispose : « Les membres des commissions des affaires européennes de l'Assemblée nationale et du Bundestag allemand sont autorisés, sauf exception, à participer aux réunions de la commission des affaires européennes de l'autre assemblée, sans droit de vote ». Cette disposition, qui, à ma connaissance, n'a encore jamais été utilisée, porte une dimension symbolique forte.

En tant que député des Français établis en Allemagne, parmi lesquels nombreux sont franco-allemands, je sollicite votre accord pour faire jouer pleinement cet article et participer, quand les conditions seront réunies, aux travaux de la Commission des affaires européennes du Bundestag. Ce serait pour moi un honneur et, je le pense, un pas vers le renforcement des relations entre nos pays.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Messieurs les Présidents, à l'expression de mes meilleures salutations.


Frédéric Petit

Copie :

Brigitte Klinkert, présidente du bureau français de l'Assemblée parlementaire franco-allemande

Nils Schmid, président du bureau allemand de l'Assemblée parlementaire franco-allemande

Frédéric Petit

Député des Français établis en Allemagne, Europe centrale et Balkans
frederic-petit.eu – frederic.petit@assemblee-nationale.fr – 01 40 63 75 31